



Collectif 5 Deltas

Termes de références

**Evaluation finale du projet DEMETER
Diffusion d'Expériences innovantes de gestion participative -
Mangroves et Territoires**

Projet financé par l'union européenne



Sommaire

Sommaire	2
1. Fiche synoptique du projet.....	3
2. Résumé de la mission d'évaluation.....	4
3. Structure demandeuse.....	4
4. Partenaires	5
5. Cadrage du projet	6
5.1. Contexte et justification du projet.....	6
5.2. Objectifs, Résultats attendus et Activités.....	7
5.3 Groupe cibles et bénéficiaires finaux et estimation de leur nombre :	8
6. Principaux objectifs de l'évaluation et critères à prendre en compte.....	8
6.1 Origine de la demande et objectifs généraux de l'évaluation	8
6.2 Présentation des questions d'évaluation selon les critères CAD.....	9
7. Méthodologie de l'évaluation	11
7.1 Caractéristiques générales	11
7.2 Principales étapes de l'évaluation	12
7.2.1 Briefing de pré-mission :	12
7.2.2 Entretien avec les parties prenantes :.....	12
7.2.3 Dans les zones d'intervention du projet	12
7.2.4 Débriefing post mission :.....	12
7.2.5 Restitution du rapport final d'évaluation.....	12
7.3 Documentation	12
7.4 Produits attendus	13
8. Structure du rapport d'évaluation.....	13
9. Personnes impliquées.....	14
10. Calendrier.....	14
11. Budget de la mission.....	14
12. Expertise recherchée	15
13. Profil du consultant :.....	15
14. Pour répondre à cet appel d'offre.....	15
15. Critères de sélection	16

1. Fiche synoptique du projet

Pays	Sénégal
Lieu de l'action	5 Régions (Saint-Louis, Thiès, Fatick, Ziguinchor et Sédhiou) 5 Zones : Foundiougne, Joal-Palmarin, Saint Louis, Kanoulaye-Diassing, Kataba-Thionk Essyl
Type de mission :	Mission d'évaluation finale externe du projet DEMETER
Budget du projet :	694.990 €
Nom du demandeur	Eclosio et KINOME
Référence de l'appel à propositions	EuropeAid/153665/DD/ ACT/SN
Numéro de la proposition	CSO-LA/2016/153665-1/20
Intitulé de l'action	Diffusion d'Expériences innovantes de gestion participative - Mangroves et Territoires (DEMETER)
Domaine d'intervention	Améliorer la gestion et la valorisation des ressources naturelles des territoires de mangrove au Sénégal
Groupe(s) cible(s) et bénéficiaires finaux du projet-programme	<p>Les groupes cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les membres du collectif 5 Deltas - 10 Opérateurs GPED - 500 personnes exploitant les ressources naturelles - Elus et leaders locaux : Au total 200 élus soit 20/territoire sélectionné - Bénéficiaires finaux : Populations des 5 territoires sélectionnés, au total 110 000 habitants soit 22 000 habitants par territoire.

2. Résumé de la mission d'évaluation

La mission consiste à effectuer l'évaluation finale du projet DEMETER acquis dans le cadre de l'appel à proposition de l'Union Européenne : (Référence : EuropeAid/153665/DD/ACT/SN). Financé à 90% par l'Union Européenne, ce projet est intitulé « *Diffusion d'Expériences innovantes de gestion participative - Mangroves et Territoires* » et est exécuté par les ONG internationales membres du Collectif 5Deltas (Eclasio – chef de file –, GRDR, COSPE, United Purpose, Le Partenariat), (ii) une entreprise sociale et solidaire, Kinomé (France), contractants du projet, (iii) l'Université de Liège, associée du projet, (iv) 10 associations locales appelées *opérateurs GPED* qui sont les bénéficiaires des subventions en cascade.

Le projet DEMETER est le premier projet mis en commun par le collectif 5 Deltas. L'action se base fondamentalement sur une vision de développement durable permettant de renforcer la responsabilité citoyenne des communautés locales sur la gestion des ressources naturelles, en plus d'initier des actions de terrain durables et transversales pour les espaces de mangrove du Sénégal.

L'action comprenait deux phases : i) la première portait sur la capitalisation des expériences du collectif 5 Deltas dans une boîte à outils de Gestion Participative Equitable et Durable (GPED) des ressources naturelles de mangroves et ii) la seconde consistait à diffuser cette boîte à outils et à accompagner 10 organisations communautaires de base dans la mise en œuvre de la GPED dans leur territoire.

D'une durée de 36 mois, le projet est clôturé en fin Novembre 2020.

L'évaluation finale externe de ce projet est prévue dans le document de projet. Elle a un objectif rétrospectif (évaluation des résultats, de l'impact, de la durabilité-pérennité, de l'efficience et de l'efficacité) mais aussi un rôle prospectif (recommandations pour les futurs projets). Les utilisateurs finaux de cette évaluation sont les partenaires de mise en œuvre du projet, les PTF (l'UE en particulier) et tous les acteurs du développement du secteur de la mangrove au Sénégal et en Afrique de l'Ouest ?.

3. Structure demandeuse

Le collectif 5Deltas est un regroupement d'acteurs de la société civile internationale et locale œuvrant avec les populations et les collectivités territoriales du Sénégal, de la Mauritanie, de la Gambie et de la Guinée Bissau afin de préserver et valoriser les ressources naturelles dans les territoires de mangroves. Il vise à partager et harmoniser les méthodologies et bonnes pratiques de gestion pour concevoir une stratégie globale et faire converger les actions des différentes collectivités pour la protection et la valorisation des mangroves. Le collectif repose sur une démarche multi-acteurs et sur la valorisation des compétences complémentaires au sein du réseau. Les membres du 5Deltas, mettent à profit leurs 50 années d'expérience capitalisées dans le renforcement de la résilience des mangroves Ouest Africaines et de leurs communautés respectives. Ils entrecroisent leurs spécificités et leurs savoirs pour démultiplier les bonnes pratiques des uns et des autres et élaborer les grandes directives permettant une gestion efficace des ressources naturelles sur l'ensemble des territoires de mangrove.

4. Partenaires

Les partenaires de mise en œuvre du projet sont :

<p>Chef de file</p>	<p>Eclosio/ ONG Belge :</p> <p>Rôle dans le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coordination de la gestion opérationnelle et financière du projet ; ➤ Assistance technique et méthodologique auprès des opérateurs GPED ; ➤ Partage d'expériences concernant la gestion communautaire des mangroves et participation à la création de la palette d'outils GPED ; ➤ Recrutement d'animateurs locaux pour le suivi des projets financés ; ➤ <u>Domaine de compétences spécifiques au sein du Collectif 5Deltas</u> : structuration des OCB et renforcement de capacités, renforcement institutionnel (coopératives), microfinance et gestion de fonds de développement local, mise en réseaux multi-acteurs.
<p>Codemandeur</p>	<p>Le Partenariat/ ONG Française</p> <p>Rôle dans le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de savoirs et d'expériences, et participation à la création de la palette d'outils GPED • Assistance technique et méthodologique auprès des opérateurs GPED • <u>Domaine de compétences spécifiques au sein du Collectif 5Deltas</u> : lien avec les collectivités territoriales, intégration de la gestion des ressources naturelles dans les plans territoriaux
<p>Codemandeur</p>	<p>GRDR/ONG Française</p> <p>Rôle dans le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de savoirs et d'expériences, et participation à la création de la palette d'outils GPED (expertise en analyse de risques des territoires) • Assistance technique et méthodologique auprès des opérateurs GPED • <u>Domaine de compétences spécifiques au sein du Collectif 5Deltas</u> : diagnostics locaux, plans de développement et de gestion en lien avec les collectivités, lien avec la diaspora
<p>Codemandeur</p>	<p>COSPE/ONG Italienne</p> <p>Rôle dans le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de savoirs et d'expériences, et participation à la création de la palette d'outils GPED • Assistance technique et méthodologique auprès des opérateurs GPED • <u>Domaine de compétences spécifiques au sein du Collectif 5Deltas</u> : Renforcement de l'équilibre du genre dans le projet, expérience d'appui aux groupements féminins
<p>Codemandeur</p>	<p>United Purpose/ ONG Anglaise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de savoirs et d'expériences, et participation à la création de la palette d'outils GPED (expertises dans les questions économiques de la GPED) • Assistance technique et méthodologique auprès des opérateurs GPED

	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Domaine de compétences spécifiques au sein du Collectif 5Deltas</u> : redevabilité sociale, structuration institutionnelle, appui aux chaînes de valeur.
Contractant	<p>Kinomé, contractant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification des pistes de pérennisation des actions par la finance Carbone ; • Portage du chef de projet, suivi des activités et du budget ; • Rôle de facilitateur au sein du collectif.
Entité affiliée	<p>APIL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de savoirs et d'expériences, et participation à la création de la palette d'outils GPED (expertises dans les questions économiques de la GPED) • Assistance technique et méthodologique auprès des opérateurs GPED <p><u>Domaine de compétences spécifiques au sein du Collectif 5Deltas</u> : accompagnement des communautés dans la gestion et la valorisation des ressources naturelles</p>
Entité affiliée	<p>NEBEDAY</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage de savoirs et d'expériences, et participation à la création de la palette d'outils GPED (expertises dans les questions économiques de la GPED) • Assistance technique et méthodologique auprès des opérateurs GPED <p><u>Domaine de compétences spécifiques au sein du Collectif 5Deltas</u> : accompagnement des communautés dans la gestion et la valorisation des ressources naturelles, appui aux chaînes de valeur.</p>

5. Cadrage du projet

5.1. Contexte et justification du projet

Le projet DEMETER est le premier projet mis en œuvre de manière conjointe par le collectif 5 Deltas. Le contexte du projet est marqué par la mise en commun et l'échange des acquis des membres du collectif. En mutualisant l'expérience qu'ils ont acquise dans les 5 deltas de la région, les membres du collectif capitalisent et améliorent leurs pratiques.

En effet, les zones de mangroves représentent une richesse naturelle fondamentale pour le pays et un rôle majeur pour l'économie compte tenu des ressources qu'elle procure aux populations : fourniture de produits ligneux et non-ligneux, halieutiques, ressources utiles en pharmacopée... Or cette richesse tend à décliner sous l'action combinée de facteurs naturels, du changement climatique et de l'action humaine. Les besoins fondamentaux des populations (alimentation, revenu, pharmacopée, culture.) sont impactés par le recul de la mangrove.

Ce contexte du recul de la mangrove justifie le but du projet consistant à améliorer les revenus des familles dans 5 territoires de mangrove du Sénégal, en gérant les ressources naturelles de manière participative, équitable et durable, en interaction avec leur environnement institutionnel. Il était attendu que les actions menées dans ce projet permettent aux habitants de valoriser les ressources de leur terroir, encouragent la responsabilisation communautaire et donnent aux populations la capacité de gérer durablement leurs propres ressources et de trouver des perspectives pour rester sur leur territoire.

Pour apporter une solution à ces problèmes, le projet visait les objectifs, résultats et activités suivants :

5.2. Objectifs, Résultats attendus et Activités

Logique d'intervention	Détail
Objectif Général	OG : Dans 5 territoires de mangrove du Sénégal, les familles améliorent leurs revenus en gérant les ressources naturelles de manière participative, équitable et durable, en interaction avec leur environnement institutionnel.
Objectifs Spécifiques	OS 1: Les organisations de développement à la base sont sensibilisées et formées à la gestion de leurs ressources naturelles dans 5 territoires de mangrove, en capitalisant les expériences du collectif 5Deltas OS2: Les familles et leurs groupements développent durablement des activités de valorisation des ressources naturelles
Résultats	R1 (OS1): Des outils de GPED des ressources naturelles spécifiques aux territoires de mangrove sont structurés et diffusés auprès des OSC dans les zones de mangrove; R2 (OS1): Des organisations de la société civile locale sélectionnées sont formées à la mise en œuvre de la GPED dans leur territoire R1 (OS2) : Les acteurs locaux mettent en œuvre des services et actions de soutien technique et financier aux initiatives des porteurs de projet ; R2 (OS2): Les territoires et leurs acteurs mettent en place les conditions favorables à la pérennisation de la GPED
Activités	Extrants 1.1 : des outils de GPED des ressources naturelles spécifique aux territoires de mangrove seront structurés et diffusés auprès des OSC dans les zones de mangrove Activité 1.1.1: Capitaliser les acquis des partenaires du collectif 5Deltas en matière de GPED par la mise en commun des expériences et savoirs de chacun sur la gestion de ressources naturelles des territoires de mangrove. Activité 1.1.2 : Intégrer les expériences pertinentes dans une palette d'outils de GPED (connaissance, sensibilisation, cartographie, analyse des risques, règles de gestion, modalités de suivi) spécifique aux territoires de mangrove. Activité 1.1.3 : Diffuser les outils de GPED au sein du collectif 5Deltas et dans les territoires de mangrove du Sénégal. Extrant 1.2 : des organisations de la société civile locale sélectionnées seront formées à la mise en œuvre de la GPED dans leur territoire Activité 1.2.1 : Diffuser un appel à manifestation d'intérêt à destination des organisations locales des territoires de mangroves. Activité 1.2.2 : Identifier et sélectionner les organisations intéressées pour la mise en œuvre des outils de GPED, sur la base de leur expérience, ancienneté, ancrage et mobilisation Activité 1.2.3 : Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et financières des organisations sélectionnées en vue de la mise en œuvre Des subventions seront attribuées aux opérateurs GPED afin de renforcer leurs capacités financières. Des formations menées par des

Logique d'intervention	Détail
	<p>animateurs locaux sur l'utilisation des outils de GPED permettent de renforcer les capacités techniques des opérateurs GPED, en vue de la mise en œuvre de ces outils.</p> <p>Extrant 2.1 : les acteurs locaux mettront en œuvre des services et actions de soutien technique et financier aux initiatives des porteurs de projet</p> <p>Activité 2.1.1 : Accompagner la mise en œuvre de la GPED par les organisations locales.</p> <p>Activité 2.1.2 : Suivre la bonne utilisation des fonds destinés à soutenir les microprojets.</p> <p>Extrant 2.2 : les territoires et leurs acteurs mettront en place les conditions favorables à la pérennisation de la GPED</p> <p>Activité 2.2.1 : Analyser les expériences et résultats, capitaliser et faire évoluer les outils de GPED</p> <p>Activité 2.2.2 : Tester un mécanisme financier commun tel que la finance carbone pour la pérennisation et le passage à plus grande échelle</p> <p>Activité 2.2.3 : Mettre les expériences accompagnées en réseau avec leur environnement (autres territoires, autorités locales, opérateurs économiques, décideurs nationaux, réseaux transnationaux, PRCM...)</p>

5.3 Groupe cibles et bénéficiaires finaux et estimation de leur nombre :

Les groupes cibles :

Les groupes-cibles du projet DEMETER sont les populations rurales des 5 territoires de mangroves, à travers leurs organisations communautaires, les personnes exploitantes des ressources naturelles, les élus et leaders locaux et APIL et Nebeday. Soit :

- Les membres du collectif 5 Deltas (Eclasio, Le partenariat, COSPE, United purpose, et GRDR) ;
- 10 opérateurs GPED : ce sont 10 organisations à la base (dont au moins 5 organisations féminines) sélectionnées pour la mise en œuvre des outils de la GPED ;
- 500 personnes exploitant les ressources naturelles (pêcheurs, ostréicultrices, apiculteurs, etc.) ;
- Elus et leaders locaux : Au total 200 élus soit 20/territoire sélectionné ;

Les bénéficiaires finaux:

- Les bénéficiaires finaux des actions du projet sont les populations des 5 territoires sélectionnés (Saint-Louis, Thiès, Fatick, Sédhiou et Ziguinchor) avec en moyenne 22 000 habitants par commune soit 110 000 habitants au total impactés.

6. Principaux objectifs de l'évaluation et critères à prendre en compte

6.1 Origine de la demande et objectifs généraux de l'évaluation

La réalisation de cette évaluation finale est une activité intégrante du document de projet, soumis et validé par l'Union Européenne. Le choix d'une évaluation finale externe a été

privilegié afin de contribuer à assurer l'indépendance, l'impartialité et la crédibilité du processus d'évaluation. L'évaluation doit permettre de fournir à l'Union Européenne et aux différents partenaires une information qui puisse leur permettre d'apprécier la bonne exécution du projet. En effet, elle doit permettre d'apprécier :

- la pertinence des objectifs fixés par le projet, des méthodes employées ;
- le degré d'atteinte des résultats escomptés ;
- l'efficacité du projet ;
- la qualité du pilotage et de la gestion du projet ;
- l'efficience du projet (analyse du rapport entre les moyens employés et les résultats obtenus) ;
- l'impact et les effets du projet sur les groupes cibles ;
- la pérennité et la durabilité des résultats du projet ;
- la prise en compte de quelques du genre.

Dans la mise en œuvre de cette évaluation, il faut par ailleurs tenir compte de points suivants :

- le **cadre logique** d'intervention qui constitue un élément de base des évaluations ;
- la **perception de l'intervention par** l'équipe mais aussi par les **bénéficiaires** ;
- l'importance d'un **débriefing** approfondi avec les bénéficiaires et les acteurs du projet;
- l'évaluation s'inscrit dans un **processus d'apprentissage** devant conduire à des engagements de la part des partenaires ; vis-à-vis des leçons apprises et des recommandations.

L'évaluation du projet DEMETER devra fournir une appréciation générale de la qualité du travail accompli et des résultats obtenus par rapport aux objectifs et indicateurs objectivement vérifiables mentionnés dans le document de projet en se basant sur les cinq critères ci-dessus mentionnés. L'évaluation aura pour but de mesurer (apprécier, vérifier, donner du sens, interpréter) ce qui a été fait, de donner de la valeur aux réalisations (les 10 projets financés par les subventions en cascade, les boites à outils, etc.). Elle devra permettre de vérifier quels objectifs ont été atteints, tant en termes de résultats qu'en termes de dynamiques et de processus impulsés.

6.2 Présentation des questions d'évaluation selon les critères CAD¹

Critères	Explication du critère	Questions à poser (<i>elles peuvent être améliorées par une discussion en interne</i>) ²
Pertinence des objectifs et résultats attendus initiaux	La pertinence est la mesure selon laquelle les objectifs de l'action de développement correspondent aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux priorités globales, aux politiques des partenaires et des bailleurs de fonds.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les 2 objectifs spécifiques envisagés par le projet DEMETER répondent-ils correctement aux problèmes identifiés et aux besoins/ attentes réels des bénéficiaires ? 2. Les objectifs de l'action répondent-ils aux priorités du pays et bailleurs de fonds ?

¹ Comité d'Aide au Développement de l'OCDE

² Les questions d'évaluations sont susceptibles d'être affinées après échanges avec l'équipe d'évaluation

Critères	Explication du critère	Questions à poser (<i>elles peuvent être améliorées par une discussion en interne</i>) ²
		3. La mise en œuvre a-t-elle respecté la pertinence initiale du projet qui a conduit à son acceptation par l'UE ?
Efficacité	Ce critère consiste à vérifier si les résultats produits contribuent utilement à atteindre les objectifs spécifiques qui avaient été fixés. Si des objectifs n'ont pas été atteints les raisons doivent être clairement explicitées dans le rapport.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les produits de l'action ont-ils mené aux quatre résultats souhaités? 2. Les quatre résultats de l'action ont-ils été atteints dans le temps imparti ? 3. Si non, quelles sont les raisons objectives qui l'expliquent ?
Efficience	Ce critère vise à apprécier si une utilisation optimale (économe) a été faite des ressources humaines, financières, du temps, etc..., pour réaliser les activités envisagées selon les plans d'opérations endéans les délais fixés et atteindre les produits escomptés.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les ressources (financières, humaines, logistiques) étaient-elles disponibles en temps voulu ? (Partenaires et opérateurs). 2. Leur quantité et leur qualité étaient-elles suffisantes ? 3. Les activités sont-elles mises en œuvre conformément au calendrier et au budget? 4. Les produits sont-ils livrés de façon économique?
Impact	L'impact est l'effet à long terme, positif et négatif, primaire et secondaire, induit par une action de développement, directement ou non, intentionnellement ou non.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quels changements (au niveau organisation de base et au niveau communautaire) l'action a-t-elle apportés? 2. Y a-t-il eu des changements imprévus ou non recherchés? 3. Les 10 microprojets financés présentent-ils un intérêt pour la communauté, pour la préservation des mangroves ou un impact socio-économique ? 4. Quel est l'impact économique, social et environnemental des boîtes à outils produits par le projet sur les organisations de base et la communauté ? 5. Impact du partenariat 6. L'impact de la diffusion de la boîte à outil par les OCB 7. L'impact des subventions en cascade
Durabilité (viabilité/pérennité)	Ce point donne une idée de la mesure selon laquelle les résultats de l'intervention sont	<p><i>Au niveau des 10 projets financés par les subventions en cascade:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les OCB sont-elles en mesure de

Critères	Explication du critère	Questions à poser (<i>elles peuvent être améliorées par une discussion en interne</i>) ²
	durables ou peuvent devenir durables dans le cadre d'une éventuelle nouvelle phase. La durabilité-pérennité sera analysée à différents niveaux.	<p>continuer les projets financés par DEMETER ?</p> <p>Quelle est la probabilité que les résultats des microprojets seront durables indépendamment des subventions en cascade, de l'accompagnement des opérateurs GPED par les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact du partenariat <p>Au niveau organisationnel :</p> <p>Il faut examiner si la capacité institutionnelle des acteurs (du Collectif 5 Deltas) est suffisante en matière de ressources (humaines, financières, logistiques), de gestion et de suivi des activités et des relations partenariales pour poursuivre la fourniture des services ;</p> <p>Au niveau politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment les décideurs politiques au niveau local et national ont-ils été impliqués dans le projet ? - Les mécanismes de capitalisation de l'expérience existent-ils pour faciliter l'appropriation des décideurs étatiques et PTF? Et sont-ils adaptés à ces publics ?

7. Méthodologie de l'évaluation

7.1 Caractéristiques générales

La méthodologie est un point-clé du succès de cette évaluation. Les soumissionnaires décriront clairement la méthodologie qu'ils mettront en œuvre, en expliquant les principales méthodes et approches utilisées, à la fois pour la collecte des données et l'exploitation qu'ils en feront.

Toutefois, il leur sera proposé une méthodologie de type croisée (analyse de documents et entretiens sur le terrain) et de respecter certains principes importants, permettant une appropriation des résultats par les différents partenaires du projet :

- adopter une approche participative ;
- réaliser des enquêtes de terrain auprès des bénéficiaires directs ;
- organiser une séance de restitution (débriefing) sur le terrain et dans chaque territoire en incluant les acteurs du projet et des représentants de bénéficiaires.

L'évaluateur devra fournir aux commanditaires (Eclosio et KINOME) la méthodologie et les outils devant servir pour exécuter la mission lors d'un entretien de cadrage avant les enquêtes de terrain par exemple.

La cheffe de projet sera le point focal privilégié de l'équipe d'évaluation.

7.2 Principales étapes de l'évaluation

Les étapes de l'évaluation devront être précisées dans la proposition du consultant, mais elles pourront notamment prendre en considération les phases suivantes :

7.2.1 Briefing de pré-mission :

Briefing de l'évaluateur par le chargé de programme, la cheffe de projet, la responsable suivi-évaluation, le responsable administratif et financier et les partenaires afin d'assurer une compréhension commune et partagée concernant les objectifs et les résultats attendus du projet, ainsi que de la portée de l'évaluation.

7.2.2 Entretien avec les parties prenantes :

Rencontres avec les partenaires d'exécution du projet (le collectif 5 Deltas, les coordonnateurs et animateurs de zone, etc.). La cheffe de projet fournira une liste indicative de personnes à contacter, mais la mission pourra également adjoindre d'autres noms à cette liste.

7.2.3 Dans les zones d'intervention du projet

- Entretiens individuels avec certains bénéficiaires (10 opérateurs GPED, élus locaux, etc..) ainsi que l'équipe de projet et les membres du comité de pilotage ;
- Des entretiens de groupe autour d'un focus group par territoire.

7.2.4 Débriefing post mission :

- Remise du rapport provisoire ;
- Réunion avec tous les acteurs afin de présenter et valider les enseignements et recommandations provisoires du sommaire exécutif (aide-mémoire et une présentation PowerPoint) ;

7.2.5 Restitution du rapport final d'évaluation

Remise du rapport final qui intègre toutes les remarques des parties prenantes sous format électronique Word et PDF et en version papier.

7.3 Documentation

L'évaluateur pourra s'appuyer sur les documents ressources suivants :

- Contrat initial de projet ;
- Rapports narratifs année 1 et 2 ;
- Rapport financier année 1 et 2 ;
- Liste de la boîte à outil ;

- Le cadre de rendement réactualisé ;
- Publications produites dans le cadre du projet ;

Toutes autres documentations pertinentes facilitant le travail du consultant.

7.4 Produits attendus

Les produits attendus de cette évaluation sont :

- Un **rapport provisoire en français**, qui comportera notamment les éléments d'évaluation et des recommandations claires, réalistes et utiles, les leçons apprises pour orienter d'autres actions similaires dans le futur. Ce rapport sera transmis aux différents partenaires du projet DEMETER au plus tard 15 jours après le retour de la mission de terrain. Ils auront à leur tour 5 jours pour analyser le document. Une séance de débriefing (dialogue) sur la base de ce *draft* devra être réalisée au plus tard 10 jours après la remise des commentaires.
- Un **rapport final en français**, prenant en compte les observations sera rédigé selon la structure décrite au niveau des TdR. Le rapport final sera fourni en 5 exemplaires ainsi qu'en 2 versions électroniques (format Microsoft Word et format Adobe PDF maximum entre 40-50 pages).
- Un **résumé exécutif du rapport final en français** (de 3 pages), avec l'évaluation des cinq critères et les recommandations sera produit. La synthèse du rapport en version française sera fournie en 5 exemplaires ainsi qu'en une version électronique en format Microsoft Word et Adobe PDF. Les rapports (final et de synthèse) seront soumis dans un délai de 15 jours après la date du dialogue autour du rapport provisoire, soit au plus tard le 15/05/2021.

8. Structure du rapport d'évaluation

A. Eléments de la page de garde

- Titre du projet et type d'évaluation ;
- Organisation exécutante ;
- Composition de l'équipe;
- Logo des parties prenantes et du bailleur ;
- Date.

B. Structure du rapport d'évaluation

- Page de garde
- Table des matières ;
- Résumé exécutif numéroté i, ii, iii ... (5 pages maximum) avec :
 - Description du projet ;
 - Objectif de l'évaluation ;
 - Critère de l'évaluation (voir point 6.2) ;
 - ✓ Pertinence
 - ✓ Efficacité
 - ✓ Efficience
 - ✓ Impact

- ✓ Durabilité
- ✓ Prise en compte du Genre
- Résumé des résultats et des recommandations ;
 - Introduction ;
 - Contexte du projet ;
 - Méthodologie d'évaluation ;
 - Résultats de l'évaluation, critère par critère (les analyses doivent être soutenues par des données qualitatifs ou quantitatifs) ;
 - Recommandations sur la base des enseignements tirés (faisables, concrètes, pratiques) ;
 - Conclusions ;
 - Annexes (copie de la méthodologie et outils, liste des personnes interviewées³, liste des documents consultés, graphiques, etc.).

9. Personnes impliquées

Fonction	Nature de l'implication	Lieu
Cheffe de projet	Personne-ressource, appui opérationnel à la mise en œuvre de la mission	KINOME, Thiès
Chargé de programme	Personne-ressource, appui opérationnel à la mise en œuvre de la mission	Eclosio, Thiès
Responsable service suivi-évaluation	Personne-ressource, appui opérationnel à la mise en œuvre de la mission	Eclosio, Thiès
Responsable administratif et financier	Personne-ressource	Eclosio, Thiès
Partenaires	Personne-ressource	Partenariat, COSPE, NEBEDAY, APIL, UP Dakar...
Représentants des bénéficiaires	Personne-ressource	10 GPED
Liste à compléter si nécessaire		

10. Calendrier

L'évaluation devra démarrer idéalement le 24/03/2021 avec une remise du rapport final au plus tard le 15/05/2021 Les consultants devront proposer un **planning** de leur travail détaillé, faisant apparaître clairement les différentes phases de l'évaluation.

11. Budget de la mission

Le budget proposé pour cette mission est de 3000 € (incluant les honoraires des consultants, perdiems, frais d'hébergement/repas). Les frais de transport seront pris en charge par Eclosio par la mise à disposition d'un véhicule de l'organisation et d'un chauffeur pour les déplacements dans toutes les zone d'intervention du projet.

³ Pour les enquêtes qualitatives

12. Expertise recherchée

Etant donné que les projets sont exécutés dans le domaine de l'environnement plus précisément dans la gestion, la protection et la valorisation des ressources de la mangrove, le consultant devra bien connaître le secteur afin de permettre une analyse plus profonde et objective. De plus, il-elle maîtrisera parfaitement les concepts de gestion de projets.

13. Profil du consultant :

Le prestataire peut être :

- un regroupement de consultants individuels ;
- un bureau d'étude ;

Il doit satisfaire les critères suivants :

- Le consultant principal (chef de mission) doit avoir un diplôme universitaire avec niveau minimum Bac + 4 en Economie, science environnementale, etc ;
- Avoir réalisé au moins 5 missions d'évaluation finale de projets (références exigées) ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le suivi et l'évaluation de projets de développement ;
- Disposer de connaissances d'au moins 5 ans en gestion de projets selon la démarche « gestion axée sur les résultats » ;
- Avoir effectué une évaluation finale d'un projet financé par l'Union Européenne au moins une fois ;
- Disposer de bonnes connaissances en environnement, en finance et les territoires de mangrove au Sénégal ;
- Disposer de bonnes connaissances du contexte dans lequel évolue le projet DEMETER
- Disposer de bonnes compétences de rédaction, de synthèse et de présentation orale.

14. Pour répondre à cet appel d'offre

a. Les réponses des consultants intéressés par la présente évaluation devront comporter :

- Une proposition technique comportant une compréhension des enjeux de cette évaluation, la méthode d'évaluation et un chronogramme détaillé de l'évaluation (max 5 pages) ;
- Une proposition financière détaillée (honoraire et nuitées et per diem) ; **la logistique de déplacement sera fournie par le projet ;**
- Les CV des consultants (formation, expertises et expériences ; maximum 5 pages par consultants) ainsi que des références.

b. L'offre technique et financière :

L'évaluateur/cabinet devra soumettre à Eclasio par email son offre technique et financière avec calendrier de mise en œuvre au plus tard le **16/04/2021 à 23h59** : eclasio@eclasio.org ou déposé dans un pli cacheté portant le :

- Nom et l'adresse du soumissionnaire
- L'objet du marché : « évaluation finale du projet DEMETER »

à l'adresse suivante :

Eclosio, Coordination régionale Afrique de l'Ouest, 100, rue 41 Cité Elhadj Malick Sy, BP 746 Thiès/Sénégal.

15. Critères de sélection

Les offres reçues conformément aux éléments exposés ci-dessus seront analysées par un comité de sélection selon les critères et les notations suivantes :

	NOTE
Offre technique	100
Compréhension des TdR	20
Analyse et commentaires des TdR. <i>Les TdR et les enjeux de l'évaluation ont-ils été bien compris ?</i>	10
Objectifs de l'étude. <i>Les objectifs de l'évaluation ont-ils été bien compris ?</i>	10
Profil du consultant	40
Qualification et compétences	5
Expérience	10
Expérience de la problématique à évaluer	15
Connaissance du contexte local	10
Méthodologique	40
Exposé de la problématique et compréhension du sujet	20
Démarche méthodologique proposée	20

NB : les offres techniques qui n'auront pas reçu une note de 70/100 seront éliminées et leur offre financière ne sera pas considérée.

Offre financière	100
-------------------------	------------

Pour le calcul de la note finale, la note technique représente 80% et la note financière 20%.